

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du LUNDI 29 OCTOBRE 2018**  
**DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)**

---

L'an deux mil dix-huit, le 29 OCTOBRE, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 18H30, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

**Etaient présents** : C. BOUSSU-M. DALAIS-O. GUBERT -JURBERT MFRANCE- BOYER M-A DE PEREIRA-J DILLARD-

**Absente Excusée** : A MOURET

A l'unanimité des membres présents, O GUBERT est désignée Secrétaire de séance par le Conseil Municipal

**APPROBATION COMPTE RENDU SEANCE 27 08 2018**

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

**VIREMENTS DE CREDITS BUDGET SERVICE DES EAUX-ECRITURES DE CONTREPASSATION ICNE 2014**

Alors qu'il n'existe plus d'emprunt sur le budget de l'eau, le trésorier demande de passer les écritures de contrepassation des ICNE de 2014.

Pour cela il demande de prendre une DM pour alimenter le 16884, prendre par exemple sur le chapitre 23

Me le maire expose donc au conseil qu'il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Dépenses	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
Divers trx eau 23/2315-10	-561.00€			
Icne 16/16884			+561.00€	
Total	561.00€		561.00€	

Le conseil approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus

### **PROJET D'ENTENTE INTERCOMMUNALE EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA XAINTRIE**

Me le maire rappelle que la commune s'est associée à une entente intercommunale pour porter une étude des ressources en eau potable des hautes vallées de la maronne et de la Bertrande

Considérant que le périmètre des collectivités intéressées est différent du périmètre de l'entente initiale il convient de recréer une nouvelle entente, de désigner la commune de Pleaux pour représenter l'entente

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- d'adhérer au projet d'entente intercommunale et de désigner la Commune de Pleaux pour la représenter pour tous les actes nécessaires à son objet
- d'autoriser le maire à signer la convention afférente et tous documents comptables relatifs à ces opérations
- d'inscrire au budget de la collectivité les crédits nécessaires
- de désigner au titre de membres titulaires de la commission spéciale chargée de représenter la commune :  
MME BOUSSU C-MME GUBERT O-MME JURBERT MF

## **ADHESION XVD AU SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL**

Me le maire fait lecture d'une délibération de la communauté de communes XV D relative à la création et adhésion au syndicat mixte fermé dénommé « syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère Aval » et demande au conseil municipal de se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité DECIDE

- d'approuver le principe de création du syndicat de la Dordogne moyenne et de la Cère aval
- d'approuver le principe de création d'une entente intercommunale avec la communauté de communes de la châtaigneraie cantalienne et/ou la communauté de communes du pays de salers pour l'exercice de la compétence GEMAPI
- autorise Me le maire à engager toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente décision

## **AUGMENTATION ENCAISSE -25000€ -REGIE TOURS DE MERLE**

La Trésorerie de St Privat est définitivement fermée, le régisseur doit se rendre à Argentat pour les dépôts des recettes des TDM

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide

- qu'après plusieurs jours consécutifs sans dégagement possible auprès de la trésorerie le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est porté à 25000€

Le maire et le comptable sont chargés en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision

## **CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LES CONTROLES SPANC**

Me BOUSSU rappelle la mise en place d'un service SPANC confié au CPIE de la Corrèze pour le contrôle du bon fonctionnement du neuf et de l'existant de l'ensemble des installations d'ANC au niveau du territoire de la commune

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide le renouvellement de la prestation de service pour mission SPANC

- autorise Me le maire à signer le nouveau contrat de prestation de service pour les contrôles SPANC pour les 4 prochaines années (2019-2022)

## **REALISATION EMPRUNT 2018**

Afin de financer une partie des investissements 2018, le conseil municipal décide après avoir consulté les différentes offres des différents organismes bancaires de signer un contrat d'emprunt avec le crédit agricole aux conditions suivantes :

Montant 160 000€

Taux fixe 1.11%

Durée 10 ans

Périodicité annuelle

Et donne pouvoir à MME LE MAIRE pour signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019-ARRETE DE NOMINATION AGENT RECENSEUR**

Pour effectuer les enquêtes de recensement de la population 2019 de la Commune, le conseil municipal décide le recrutement direct d'un agent non titulaire occasionnel pour une période de 01 mois allant du 17/01/2019 au 16/02/2019 inclus

Sa désignation et les conditions de rémunération sont de la seule responsabilité de la commune

Il sera porteur d'une carte signée par le maire

Me le maire est chargée du recrutement de l'agent (Me Sylvie DALAIS) et habilitée à conclure un contrat d'engagement

M.DALAIS Michel époux de l'agent recruté ne prend pas part au vote

La Dotation de l'Etat s'élève à 254€, coût de la collecte 1260€ nets

## **QUESTIONS DIVERSES**

---Prix de vente de l'eau potable :

À la suite de la conclusion de l'étude sur le réseau d'eau potable, d'importants travaux seront à effectuer.

Les aides départementales ne seront consenties que si le M3 facturé atteint 1.50€

Une réflexion est en cours pour le positionnement futur de la Collectivité quant à son prix de vente

Me BOUSSU rappelle que la compétence eau & assainissement sera transférée dans les prochaines années (2020) à la communauté de communes XVD

Autres sujets :

---Me le maire informe les élus du courriel d'Adour Garonne, la commune ne souhaite pas s'engager pour l'heure en signant la charte pour l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau

---Me O Gubert a participé à une réunion de la FDEE et en fait une synthèse à l'assemblée

**Remerciements :** - pour le versement d'une subvention (ligue contre le cancer, APE STJULIENSTPRIVAT, ASP19, protection civile 19, xaintrigolos, don du sang...

-Baptême Louna SIRIEIX (bouquet)

---Me BOUSSU informe l'assemblée de l'organisation du 11112018, Centenaire de fin de 1<sup>ère</sup> guerre, Précise que les 2 monuments aux morts ont été rénovés par la Commune, par EDF

---Me BOUSSU propose aux élus de définir les montants alloués au personnel au titre du CIA versés sur la paie de décembre 2018

**Tour d'horizon sur les travaux en cours :**

Elagage : une relance sera envoyée aux administrés concernés, Taille des arbres à prévoir

Passerelle usine EDF, les travaux débuteront le 05112018

Foyer Rural, travaux en cours

Eau potable, pose des compteurs de sectorisation en cours, Nettoyage des châteaux d'eau par la Saur

Après plusieurs rappels, le Département installera une rampe rénovée sur le pont en bois sis Merle

Me Boussu informe l'assemblée d'un projet de Canyoning au moulin du saut de Laygue, un rendez-vous sera pris avec Escapades Nature pour une éventuelle mise en place, les propriétaires riverains Y seront conviés

Halloween, Me le maire rappelle que les bénévoles sont les bienvenus ...

Noel, Me le Maire demande aux élus de se rapprocher d'AMOURET ; de MFJURBERT pour l'organisation de cette FÊTE, la date se rapprochant à grands pas... (15122018)

Me JURBERT indique la finalité du dossier « numérotation des habitations », pose des plaques au cours du premier semestre 2019, après LA CLÔTURE du recensement de la population

Me BOUSSU rappelle la réunion préparatoire du téléthon, aucun élu n'est disponible à cette date

Réunion SSIAD Goules, aucun élu disponible

Familles Rurales, Me JURBERT représentera la collectivité

Me BOUSSU résume la conférence des Maires du 24102018 relative à l'urbanisme, à l'élaboration du PLUI-H. Des ateliers territorialisés permettront de dresser un état des lieux du territoire nécessaire avant d'appréhender les enjeux. Me BOUSSU accompagnée de MeJURBERT se sont inscrites le 16112018 au tout premier atelier.

Me BOUSSU rappelle aux élus qu'un questionnaire a été adressé à tous les agriculteurs de la Commune relatif au SCOT et au PLUI... A ce jour personne n'a répondu, une relance téléphonique individuelle sera effectuée par Me le maire

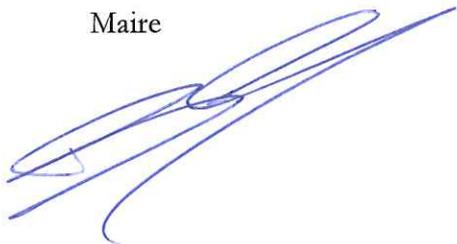
Me BOUSSU, très en colère, par la dénonciation de maires ayant voté une augmentation du taux applicable à la TH, Rappelle que les budgets sont votés en équilibre par conséquent certains conseils municipaux y ont été contraints ! Elle rajoute qu'une taxe spéciale figure sur la TF de cette année au bénéfice de la Région

Me BOUSSU propose aux élus que, dans le bulletin municipal de janvier 2019, soit proposé aux administrés qui le souhaitent, de communiquer à la mairie leur numéro de portable pour être rapidement averti d'incidents tels que les aléas climatiques ; les coupures d'eau ; d'électricité ; les dates des séances des conseils municipaux...)

*Fin de la séance 21h30*

CORINNE BOUSSU

Maire



OGUBERT

Secrétaire

